

LOUIS BACHELIER

L'actualité économique et financière vue par la recherche

Les éclairages de la recherche académique sur le marché du travail

**Avec le concours de Stéphane Auray, Erwan Gautier,
Pierre Villedieu, Esther Mbih et Jérémy Hervelin**



Quelles sont les conséquences des confinements sur les variables macroéconomiques?



4

D'après un entretien avec Stéphane Auray

Quels sont les impacts du salaire minimum sur la hausse globale des salaires en France ?



6

**D'après un entretien
avec Erwan Gautier**

Quels sont les effets du cumul entre des revenus d'activité réduite et des allocations chômage sur le retour durable à l'emploi ?



10

D'après un entretien avec Pierre Villedieu

Quel rôle joue l'information pour inciter les chômeurs à suivre des formations?



12

**D'après un entretien
avec Esther Mbih**

Comment orienter davantage les décrocheurs scolaires vers les missions locales ?



14

**D'après un entretien
avec Jérémie Hervelin**



Publication de l'Institut Louis Bachelier – Palais Brongniart, 28 place de la Bourse 75002 Paris

Tél. 01 73 01 93 40 – www.institutlouisbachelier.org – www.louisbachelier.org

Directeur de la publication : Jean-Michel Beacco

Rédacteur en chef: Ryadh Benlahrech (ryadh.benlahrech@institutlouisbachelier.org)

Secrétariat de rédaction, conception et réalisation :

Eux Production – Tél. 06 64 49 79 72 – www.euxproduction.com

Imprimeur Kava : 42 rue Danton – 94270 Le Kremlin-Bicêtre – Tél. 06 14 32 96 87





Au premier trimestre 2022, en France, le taux de chômage s'est établi à 7,3 % de la population active, contre 8,1 % en fin d'année 2020. Au regard de ces chiffres, le chômage a fait plus que résister à la crise sanitaire provoquée par la pandémie de la Covid-19. Il est même revenu à son niveau antérieur à la pandémie. Ce résultat remarquable et contre-intuitif - eu égard à l'ampleur du choc économique engendré par les restrictions sanitaires (confinements, fermetures de commerces non-essentiels) - est principalement dû aux mesures de protection mises en place massivement par les pouvoirs publics, en premier lieu desquelles le chômage partiel, et ce au niveau européen ce qui est une première.

Avec le redémarrage de l'économie en 2021 - et espérons-le sa continuité en 2022, mais cela dépendra notamment des conséquences de la guerre en Ukraine - les tensions sur le marché du travail se sont accrues. Depuis plusieurs mois déjà, les entreprises éprouvent des difficultés à recruter et ce dans de nombreux secteurs, en particulier l'hôtellerie-restauration, les ventes aux détails, les services à la personne... Si le spectre de la grande démission, le phénomène observé aux États-Unis où des millions de salariés quittent leurs emplois, n'est pas à l'ordre du jour en France, il y a tout de même des motifs d'inquiétude et les entreprises doivent ainsi redoubler d'efforts pour attirer les meilleurs candidats ou tout simplement des candidats.

Cette situation, somme tout atypique, ne doit pourtant pas faire oublier les lacunes structurelles du marché de l'emploi : une faible insertion des jeunes, une proportion élevée de jeunes décrocheurs scolaires

sans emploi ni formation, un chômage important chez les seniors ou encore un taux de participation sur le marché du travail plus faible que dans des pays voisins... Pour y remédier, le gouvernement ambitionne de réformer le marché du travail et de réduire les dépenses de l'assurance-chômage dans les prochains mois. Et l'avenir nous dira si cela fonctionne.

En attendant d'en savoir plus sur les contours de la future réforme, la recherche académique permet d'éclairer le débat public en analysant certains dispositifs publics existants. À l'Institut Louis Bachelier, la chaire Sécurisation des parcours professionnels produit des travaux d'excellence sur le marché du travail, notamment par le biais de modélisations et d'expérimentations. Ce nouveau numéro des Cahiers Louis Bachelier constitue une nouvelle illustration de ses contributions. Dans le premier article, vous retrouverez la synthèse de travaux menés sur les conséquences des confinements sur les grands agrégats macroéconomiques. Le deuxième texte analyse les impacts de la hausse des salaires minimums sur la dynamique des salaires globaux, un sujet on ne peut plus d'actualité ! Le troisième article porte sur l'activité réduite des chômeurs et les coûts induits pour le système d'assurance-chômage. Quant au quatrième article, il concerne les conséquences de l'information fournie aux chômeurs sur les formations. Enfin, le dernier texte aborde une expérience aléatoire menée auprès de décrocheurs scolaires pour identifier leurs motivations à contacter une mission locale.

Bonne lecture!



Jean-Michel Beacco,
délégué général de
l'Institut Louis Bachelier (ILB)

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DES CONFINEMENTS SUR LES VARIABLES MACROÉCONOMIQUES ?

Les politiques de confinement adoptées, en France et dans d'autres pays en 2020, pour lutter contre la pandémie de la Covid-19, ont eu des impacts importants sur l'économie en provoquant des chocs d'offre inédits dans l'histoire moderne. Si de nombreuses analyses sont désormais disponibles, des chercheurs ont travaillé, dès les premières mesures de restrictions, sur un modèle à agents hétérogènes qui est riche en enseignements.

Lors du début de la pandémie mondiale de la Covid-19, qui s'est propagée en Europe en février/mars 2020, de nombreux gouvernements du Vieux continent et d'ailleurs ont décrété, dans l'urgence, des mesures de confinement. Ces dernières se sont manifestées par la fermeture de nombreux commerces jugés non essentiels (principalement hors alimentaires) et la mise au chômage partiel de millions de salariés. Ainsi, en France, en avril 2020, la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) a dénombré 8,4 millions de salariés mis au chômage partiel au pic du premier confinement. Les objectifs principaux de ces mesures ont consisté à limiter les pertes humaines et à éviter l'engorgement des hôpitaux publics « *quoi qu'il en coûte* », pour reprendre les termes du Président Macron en mars 2020. Outre les travailleurs salariés, le gouvernement a également mis en place des mesures budgétaires (aides directes, prêts garantis par l'État, fonds de solidarité, etc.) pour que les entreprises ne subissent pas ce choc économique d'ampleur de plein fouet. Par la suite, en septembre 2020, un plan de relance massif de 100 milliards d'euros a été adopté pour faire repartir l'économie.

LES ÉCONOMISTES S'EMPRENT DU SUJET DE LA PANDÉMIE

Durant cette période inédite dans l'histoire moderne, de nombreux économistes ont réalisé des analyses pour évaluer les mesures optimales de confinement (les activités économiques à prioriser, les modes de restrictions à privilégier, la dynamique de

l'économie face à l'épidémie...) « *Plusieurs confrères ont travaillé sur le sujet de la pandémie et du premier confinement en se basant sur des modèles compartimentaux SIR (Susceptible, Infected, Recovered en anglais) empruntés à l'épidémiologie. De notre côté, nous nous sommes intéressés aux conséquences macroéconomiques des politiques de confinement d'un point de vue agrégé qui ont provoqué des chocs d'offre endogènes caractérisés par des blocages dans la production de biens et services* », souligne Stéphane Auray, qui a co-écrit son article de recherche avec Aurélien Eyquem et qui a été publié en août 2020 dans la revue scientifique *Journal of Public Economics*.

UNE MODÉLISATION À AGENTS HÉTÉROGÈNES...

Dans leurs travaux scientifiques, les deux chercheurs ont ainsi développé un nouveau modèle keynésien à agents hétérogènes (connu sous l'acronyme anglais HANK pour *Heterogeneous Agent New Keynesian*) avec un risque de chômage. « *Le choix du modèle est très important pour analyser les conséquences de politiques économiques. Or, le cadre des modèles HANK - qui fait partie de mes pans de recherche - est bien adapté pour apporter des ordres de grandeur, car il permet de prendre en compte l'hétérogénéité des agents qui est un aspect très important en économie* », relate Stéphane Auray. Dans leur modélisation volontairement simplifiée, les chercheurs ont considéré trois types de ménages distincts : des chômeurs, des salariés et des chefs d'entreprises. Les deux premières catégories

D'après [The Macroeconomic effects of Lockdown Policies](#), écrit par Stéphane Auray et Aurélien Eyquem, ainsi qu'un entretien avec le premier d'entre eux.



Stéphane Auray est professeur d'économie à l'Ensaï et chercheur associé au Crest. Titulaire d'un doctorat d'économie obtenu à l'Université de Toulouse I en 2003, ses domaines de recherche portent sur la macroéconomie, l'économie internationale et l'économie du travail.

Méthodologie

Les chercheurs ont analysé les conséquences des politiques de confinement (chômage partiel massif, relance budgétaire) sur les variables macroéconomiques (PIB, consommation, inflation, taux de chômage). Ils ont ainsi développé un nouveau modèle keynésien à agents hétérogènes (en anglais *Heterogeneous Agent New Keynesian* - HANK) dans lequel ils ont incorporé plusieurs paramètres et hypothèses : trois types de ménages (salariés, chômeurs et propriétaires d'entreprises) qui consomment, épargnent ou lissent leur consommation ; des instruments de politique budgétaire (dépenses publiques, prestations d'assurance-chômage, système d'imposition, obligations publiques) ; et des dynamiques liées au marché du travail (rigidité des salaires, frictions de recherche et d'appariement). Ensuite, ils ont calibré leur modèle en introduisant des chocs de productivité (confinements) pour quantifier leurs effets sur l'économie.

sont hétérogènes au niveau de leurs salaires et des contraintes d'emploi. Par ailleurs, ils consomment l'intégralité de leurs revenus. Quant à la dernière catégorie, ils ont davantage de revenus et des actifs (des obligations publiques dans le modèle), ce qui leur permet de lisser leur consommation dans le temps et d'épargner. En parallèle, les chercheurs ont incorporé plusieurs instruments de politiques budgétaires et ont admis que le marché du travail était incomplet. Ensuite, ils ont pu étudier les dynamiques du taux d'intérêt d'équilibre en mettant en exergue le motif de lissage de la consommation et le motif d'épargne de précaution des trois types de ménages. « *Dans notre modèle, les salariés empruntent pour lisser leur consommation dans le temps. En cas de choc négatif, comme un confinement provoquant du chômage partiel, ils épargnent pour se prémunir du risque futur de chômage, ce qui fait baisser le taux d'intérêt d'équilibre et accroît les pressions déflationnistes* », explique Stéphane Auray. Et d'ajouter : « *Comme l'a montré mon collègue Édouard Challe en 2020, le motif d'épargne de précaution l'emporte sur le lissage de la consommation, lorsqu'il y a un choc de productivité négatif. Dans ce cas-là, il faut privilégier une baisse des taux d'intérêt nominaux.* » Après cette étape, les chercheurs ont testé leur modèle sur des données passées en effectuant un étalonnage mensuel, qui a corroboré leurs hypothèses. Puis, ils y ont introduit un choc de productivité de 6 % et ont supposé qu'une partie de la population était hors de l'emploi (marge intensive dans le jargon de l'économie du travail), ce qui correspondait aux premières données disponibles en mai 2020.

Par la suite, ils ont effectué plusieurs simulations avec des confinements pouvant durer un, deux ou trois mois, avant des sorties progressives de ces restrictions.

... QUI INTÈGRE DES CHOC D'OFFRE KEYNÉSIENS

En examinant les différents résultats de leur modèle HANK, les chercheurs ont constaté plusieurs éléments tangibles. D'abord, les politiques économiques induites par le confinement (financement massif du chômage partiel et relance budgétaire) n'ont aucun impact sur la production et le taux de chômage, mais elles peuvent améliorer le bien-être des ménages à court terme. « *L'effet nul de ces politiques sur la production résulte de la réaction entre le chômage, la consommation et le PIB. Une offre bloquée entraîne une spirale négative sur la consommation et le chômage. Par conséquent, une relance ne peut pas faire augmenter la production* », affirme Stéphane Auray. En outre, un confinement d'un mois (un choc d'offre keynésien dans le modèle) implique une chute du PIB de 10 % et une forte hausse du taux de chômage. Enfin, malgré des résultats plus que mitigés sur le plan macroéconomique, ces politiques volontaristes ont tout de même permis de réduire les difficultés des ménages et des entreprises à court terme, mais au prix d'un bond du déficit budgétaire et de la dette publique. Ces observations ont d'ailleurs été confirmées fin 2020, lorsque les statistiques officielles ont été publiées : cette année-là, le PIB a chuté de plus de 10 % et la dette publique a grimpé à plus de 115 %. ●

À retenir

➤ D'après le modèle à agents hétérogènes développé par les deux chercheurs, la politique de relance budgétaire et le financement massif du chômage partiel, en 2020, n'a eu aucun effet sur la production globale et sur le taux de chômage, car l'économie a été en situation de chocs d'offre de type keynésiens, c'est-à-dire une production bloquée.

➤ Le modèle génère des chocs d'offre keynésiens et ses résultats montrent qu'un confinement d'un mois provoque une chute du PIB de 10 % et un quasi doublement du taux de chômage en passant de 7,6 % à 13,2 %.

➤ Les politiques de restrictions ont été réactives et ont permis d'atténuer les conséquences négatives sur les ménages et les entreprises, mais leurs maintiens dans le temps diminuent l'assiette fiscale et provoquent une explosion du déficit budgétaire et de la dette publique.

QUELS SONT LES IMPACTS DU SALAIRE MINIMUM SUR LA HAUSSE GLOBALE DES SALAIRES EN FRANCE ?

En France, le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) fixe un minimum légal de rémunération pour un salarié, il augmente régulièrement car il est indexé sur l'inflation. En parallèle, les accords de branche et les accords d'entreprise complètent un système multi-niveaux et hiérarchisé de négociation des salaires. Des chercheurs ont effectué des travaux économétriques pour mesurer les effets de transmission des hausses du SMIC et des salaires négociés sur les salaires effectifs.

Le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) a augmenté de 2,01 % début août. Cette hausse est la quatrième en à peine un an, soit un bond de 8 % sur les 12 derniers mois, alors que les salaires de base croissent plus modérément (2,3 % au 1^{er} trimestre 2022)! Ces augmentations successives du SMIC s'expliquent par la règle légale d'indexation du SMIC et le fort regain d'inflation ces derniers mois, au-dessus des 5 %. « *L'un des enjeux actuels du débat politique et économique concerne le pouvoir d'achat. La France est un des seuls pays où la règle de revalorisation du SMIC protège automatiquement les salariés rémunérés au SMIC contre l'inflation. Un autre enjeu est de comprendre si ces hausses se transmettent aux salaires au-dessus du SMIC et par quel mécanisme* », constate Erwan Gautier.

UN SYSTÈME HIÉRARCHISÉ DE NÉGOCIATION SALARIALE

La France dispose d'un système hiérarchique et multi-niveaux de négociation salariale. De fait, après le premier étage qu'est le SMIC, on retrouve les accords de branche qui régissent les conventions collectives (et donc les grilles salariales) de différents secteurs. Si plusieurs centaines de branches existent (plus de 700 en 2015), seules 171 couvrent plus de 5000 salariés, d'après le ministère du Travail. Les différents accords imposent ainsi des salaires minimums spécifiques à chaque secteur et à chaque emploi dans un secteur et sont généralement étendus à toutes les entreprises d'une branche. Le dernier stade de négociation

se situe au niveau des entreprises qui peuvent signer des accords sur les salaires, mais les salaires dans l'entreprise doivent être supérieurs ou égaux aux minima fixés par les branches. « *En France, l'ajustement des salaires effectifs peut dépendre d'un ou plusieurs de ces trois niveaux hiérarchiques de notre système : le SMIC, les accords de branche et les négociations en entreprises* », rappelle Erwan Gautier, qui a étudié, avec ses deux co-auteurs, les effets du SMIC et plus globalement du système hiérarchique de négociation sur la dynamique des salaires de base (« *salaire brut avant déduction des cotisations sociales et avant versement des prestations sociales. Il ne comprend ni les primes, ni les heures supplémentaires. Son montant correspond généralement à celui de la première ligne du bulletin de paie* », selon l'INSEE). « *La France n'est pas un cas à part en Europe. Plusieurs pays ont un système de négociation des salaires à plusieurs niveaux où la négociation sectorielle et le salaire minimum jouent un rôle important. Toutefois, les situations ne sont pas homogènes, malgré certaines idées reçues sur le sujet. Il existe, par exemple, des différences significatives entre la France et d'autres grands pays de la Zone euro sur la revalorisation du salaire minimum national ou sur les modes de négociation dans les branches. Nous avons souhaité obtenir des résultats chiffrés pour la France et observer comment les hausses des salaires minimums se diffusent aux autres salaires* », souligne Erwan Gautier.

D'après [How Do Minimum Wages Affect Wage Rigidity? Evidence from French Micro Data](#), écrit par Erwan Gautier, Sébastien Roux et Miléna Suarez Castillo, ainsi qu'un entretien avec le premier d'entre eux.



Erwan Gautier est chercheur associé à la chaire Sécurisation des parcours professionnels. Il a obtenu son doctorat en 2008 à l'École d'économie de Paris et a été professeur de sciences économiques à l'Université de Nantes et à l'Université de Bretagne Occidentale. Ses sujets de recherche portent sur la fixation des prix et des salaires, les anticipations d'inflation et la politique monétaire. Il a publié des articles dans de nombreuses revues internationales spécialisées comme *Review of Economics and Statistics*, *Journal of Monetary Economics*, *Labour Economics*, *Journal of Money Credit and Banking*, ou encore *Economic Journal*.

Méthodologie

Les chercheurs ont mesuré les effets des salaires minimums sur la hausse des salaires effectifs à partir de données s'étalant entre 2005 et 2015 en France. Pour ce faire, ils ont collecté les grilles salariales de centaines de branches qu'ils ont suivies sur la période concernée. Ensuite, ils ont combiné ces données avec celles issues de l'enquête trimestrielle ACEMO (Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre), effectuée par la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques), qui recueille les salaires de base dans les entreprises de plus de 10 salariés. Puis, ils ont mis en correspondance chaque salarié avec sa branche pour observer l'évolution du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) et des salaires de branche. Enfin, à partir de micro-simulations du modèle estimé, ils illustrent la dynamique de transmission des hausses de SMIC et de minima de branche sur les salaires de base.

UNE CONTRIBUTION À LA LITTÉRATURE ACADÉMIQUE SUR LES SALAIRES

Si la littérature académique sur les salaires est abondante, il existe très peu d'études réalisées sur les salaires minima négociés et leurs diffusions aux autres salaires. Qui plus est, les spécificités de la France, avec un SMIC élevé et l'importance des accords de branche, en font un cas intéressant à étudier. « *L'un des apports majeur de notre article est d'avoir collecté les données sur les accords sectoriels de plus de 350 branches entre 2005 et 2015* », affirme Erwan Gautier. Concrètement, les chercheurs ont observé les grilles salariales des branches étudiées, et les ont suivies au cours du temps. Ces précieuses informations ont ensuite été connectées avec les données de l'enquête trimestrielle ACEMO (Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre), collectée par la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques), qui recueille les salaires de base dans les entreprises de plus de 10 salariés. Après avoir incorporé toutes ces données dans un modèle micro-économique, les chercheurs ont procédé à des simulations pour mesurer les effets de la hausse du SMIC et des minima de branche sur les salaires effectifs des salariés. Un premier résultat - qui ressort de ces travaux - est que les négociations de branche comme les changements des salaires effectifs interviennent plus fréquemment et de façon synchronisée au premier trimestre de l'année. « *Ce résultat a été obtenu à partir de données recueillies entre 2006 et 2015, dans*

un environnement économique où l'inflation était proche ou inférieure à 2 %. Un niveau d'inflation plus élevé affecte la dynamique des salaires via l'indexation automatique du SMIC sur l'inflation passée, mais aussi via les accords de branche qui suivent les revalorisations du SMIC, comme c'est le cas actuellement. Une inflation plus élevée affecte donc la fréquence des révisions des salaires, ce qui est un facteur supplémentaire d'accélération de la transmission de l'inflation aux salaires », explique Erwan Gautier. Les chercheurs ont aussi mesuré l'élasticité des salaires de base par rapport à l'augmentation du SMIC. Lorsque ce dernier augmente de 1 %, les salaires de base progressent de 0,1 %. Et quand les salaires de branche s'apprécient de 1 %, les salaires de base s'accroissent de 0,2 %. « *La hausse du SMIC a surtout un impact sur les salaires situés dans le bas de la distribution, c'est-à-dire très proches du SMIC. Quant aux augmentations des minima de branche, ils ont des effets qui se diffusent aux salaires plus élevés* », détaille Erwan Gautier. Enfin, un dernier résultat significatif concerne le lien fort entre le SMIC et les salaires de branche : « *L'augmentation du SMIC joue sur les salaires de branche tout au long de la distribution des salaires minima* », conclut Erwan Gautier. En clair, les hausses actuelles des salaires minima devraient engendrer des augmentations globales de salaires. De quoi permettre de limiter les pertes de pouvoir d'achat face à l'inflation galopante... ●

À retenir

- Le calendrier annuel des négociations salariales (branches et entreprises) et de revalorisation du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) induisent généralement des hausses de salaires plus fréquentes au premier trimestre de l'année.
- La hausse du SMIC a un effet sur les salaires situés dans le bas de la distribution, tandis qu'une augmentation des salaires de branche joue sur le reste des salaires.
- Les hausses de SMIC et des salaires de branche interagissent : les salaires de branche diffusent en partie la hausse du SMIC au reste de la distribution des salaires.



**Retrouvez l'ensemble des activités de l'ILB sur :
institutlouisbachelier.org**

SAVE THE DATE

December 14th and 15th, 2022

#7

GREEN FINANCE RESEARCH ADVANCES IN PARIS AND ONLINE

#GreenFinance #ClimateScience

Organised by:



With the support of:



QUELS SONT LES EFFETS DU CUMUL ENTRE DES REVENUS D'ACTIVITÉ RÉDUITE ET DES ALLOCATIONS CHÔMAGE SUR LE RETOUR DURABLE À L'EMPLOI ?

En France, à l'instar d'autres pays européens, les chômeurs ont la possibilité de cumuler des revenus liés à une activité réduite et des allocations versées par l'assurance chômage. Toutefois, l'impact de ce dispositif sur un retour à l'emploi « *de meilleure qualité* » ne fait pas consensus. Des chercheurs ont réalisé une expérience aléatoire de terrain pour y voir plus clair.

L'exercice d'une activité rémunérée en contrat à durée indéterminée (CDI) constitue la panacée en France. De fait, sans ce statut, il est très difficile d'obtenir un prêt immobilier ou de déposer un dossier pour louer un logement. Malheureusement, ce statut envié par certains ne concerne pas l'ensemble des actifs salariés. Parmi eux figurent ainsi des personnes travaillant en contrat à durée déterminée (CDD) ou à temps partiel. Par ailleurs, ces dernières années, le développement de l'économie des plateformes et de l'auto-entrepreneuriat participe à la hausse des personnes exerçant une activité réduite. Dans ce contexte, environ 40 % des demandeurs d'emploi ont une activité réduite. Selon une étude de l'Unédic, publiée en 2018, cela représentait 1,6 million d'allocataires indemnisés qui travaillent. Bien évidemment, le cumul de ces deux sources de revenus ne peut pas dépasser le salaire de référence servant de base de calcul aux allocations versées par l'assurance chômage, afin d'inciter et d'encourager les chômeurs à retrouver un emploi « *de meilleure qualité* » au sens large, c'est-à-dire à temps plein ou mieux rémunéré que le fait d'être au chômage.

PAS DE CONSENSUS DE LA LITTÉRATURE ACADÉMIQUE

Dès lors, ce dispositif de cumul entre des revenus d'activité réduite et des allocations chômage a-t-il des effets positifs sur un retour à un emploi stable et à la sortie du chômage ? Selon la littérature académique, le mécanisme de cumul peut avoir des effets

positifs en maintenant des chômeurs sur le marché du travail, ce qui augmenterait leur bien-être et/ou leur satisfaction, ainsi que leurs probabilités de retrouver un emploi « *de meilleur qualité* ». Inversement, ce dispositif de cumul est susceptible d'engendrer des aspects négatifs : les chômeurs ont moins de temps pour chercher un emploi stable et ils peuvent avoir davantage de mal à sortir de ces emplois précaires et ainsi s'enfermer dans une sorte de « *trappe à précarité* ». « *Les conclusions de la littérature académique sur notre sujet de recherche conduisent aux effets théoriques mentionnés précédemment. Néanmoins, les études existantes se sont basées essentiellement sur des données statistiques observationnelles, ce qui ne permet pas toujours de réaliser des comparaisons fiables* », indique Pierre Villedieu.

UNE EXPÉRIENCE ALÉATOIRE DE TERRAIN

Justement, pour établir des comparaisons plus fines entre différents groupes de chômeurs, une étude aléatoire (ou randomisée) a été conduite sur le terrain auprès de 150 000 chômeurs. Le point de départ de l'expérience a été d'envoyer des courriels à des chômeurs pour les informer du dispositif de cumul entre des revenus d'activité réduite et des allocations de Pôle Emploi. « *Plusieurs études de l'Unédic et de Pôle emploi ont montré que les nouveaux chômeurs avaient peu de connaissances sur le dispositif de cumul. Nous avons donc souhaité créer un choc informationnel en envoyant des*

D'après [The Lock-in Effects of Part-Time Unemployment Benefits](#), écrit par Hélène Benghalem, Pierre Cahuc et Pierre Villedieu, ainsi qu'un entretien avec ce dernier.



Pierre Villedieu est doctorant en économie à SciencesPo sous la supervision de Pierre Cahuc. Ses intérêts de recherche se centrent principalement sur l'évaluation des politiques publiques visant à favoriser l'insertion sur le marché du travail, ainsi que l'étude des discriminations à l'embauche. Après avoir intégré l'ENS de Cachan au département Économie-Gestion en 2013, il a poursuivi ses études à l'ENSAE en se spécialisant dans les méthodes d'analyses quantitatives. Il détient un diplôme d'ingénieur de l'ENSAE et un master en économie de l'Institut Polytechnique de Paris.

Méthodologie

Pour mesurer les effets du dispositif de cumul entre des revenus d'activité réduite et des allocations chômage sur le retour à l'emploi, les chercheurs ont mené une expérience randomisée contrôlée, à partir d'un échantillon de 150 000 nouveaux demandeurs d'emploi en informant une partie d'entre eux par courriels sur ce dispositif. Ils ont ainsi constitué trois groupes de chômeurs parfaitement comparables : un premier groupe composé de personnes traitées ayant reçu des courriels d'information ; un deuxième groupe de contrôle comprenant des chômeurs n'ayant pas reçu de courriel, mais qui sont inscrits dans des agences où d'autres en ont reçu ; un troisième groupe qualifié de « *super contrôle* », avec des chômeurs qui n'ont pas reçu de courriel et qui sont suivis dans des agences où aucune personne n'a été informée. Ensuite, pour comparer les taux de sortie moyen du chômage entre les différents groupes, ils ont effectué des régressions économétriques. Ils ont également mesuré l'inférence pour observer si les effets entre les groupes étaient statistiquement significatifs et pas seulement dus au hasard, via des tests de significativité. Enfin, ils ont effectué des contrôles de l'hétérogénéité pour interpréter les résultats et vérifier qu'en moyenne, les personnes traitées dans l'échantillon ont des caractéristiques similaires aux chômeurs, qui, généralement, exercent une activité réduite.

e-mails d'information à de nouveaux chômeurs, c'est-à-dire indemnisés pour la première fois, et ainsi exploiter leur manque de connaissances sur ce dispositif pour établir des comparaisons», précise Pierre Villedieu. Sur leur échantillon de 150 000 chômeurs, les chercheurs ont constitué trois groupes différents, dans lesquels les individus ont des caractéristiques similaires pour faciliter l'interprétation des résultats. Un premier groupe de chômeurs (groupe traité) a reçu trois e-mails d'information sur le dispositif à un mois d'intervalle sur une période de trois mois ; un deuxième (groupe de contrôle) a été composé de chômeurs n'ayant pas reçu d'email, mais qui sont suivis dans des agences Pôle emploi où certains en ont reçu ; un troisième (groupe de super contrôle) comprenait des chômeurs inscrits dans des agences dans lesquelles personne n'a reçu d'e-mail. « *Nous avons créé un troisième groupe de super contrôle, comprenant des individus suivis dans des agences où aucun e-mail n'a été envoyé pour éviter deux écueils : les effets de diffusion de l'information entre deux groupes qui ne permettraient pas d'identifier de résultats différents entre eux ; les effets d'équilibre sur le marché du travail local, si des personnes traitées se retrouvent davantage en emploi au détriment du groupe de contrôle qui évolue sur le même marché,* », explique le jeune chercheur.

DES RÉSULTATS MITIGÉS SUR LE RETOUR À L'EMPLOI

En observant les résultats de leur expérience, les chercheurs ont trouvé que l'envoi

d'information sur le dispositif a fonctionné. En moyenne, trois mois après la réception des e-mails, les chômeurs du groupe traité ont 6 % de probabilité en plus de cumuler des revenus d'activité réduite et des allocations de Pôle emploi par rapport au groupe de contrôle. Ce résultat se manifeste notamment par une augmentation du nombre d'heures travaillées, qui perdure à un horizon de trois ans après l'envoi des emails. En revanche, la hausse du recours au dispositif entraîne un décalage dans la sortie du chômage. En clair, les personnes recourant au dispositif restent plus longtemps inscrites à Pôle emploi. « *Le dispositif de cumul provoque un effet d'enfermement important dans le chômage. La hausse du nombre d'heures travaillées permet de réduire les dépenses de l'assurance-chômage, mais la durée plus longue d'inscription des chômeurs compense cet effet bénéfique pour les dépenses de l'assurance chômage* », souligne Pierre Villedieu. Et d'ajouter : « *Nos résultats ne permettent pas de dire que l'activité réduite sert de levier à la sortie du chômage* ». Dans ces conditions, des réflexions sur les changements de paramètres de ce dispositif s'inscriraient dans le bon sens. Toutefois, la baisse du taux de taxation implicite des revenus d'activité serait plus attractive pour les chômeurs, mais ne serait pas bénéfique pour les finances de l'assurance chômage. L'idéal serait donc d'identifier des sous-groupes de chômeurs pour lesquels le dispositif de cumul permet de sortir plus rapidement du chômage... ●

À retenir

- La diffusion de l'information sur le dispositif de cumul entre des revenus d'activité réduite et des allocations chômage entraîne une hausse du recours au dispositif et par ricochet une hausse du nombre d'heures travaillées.
- Le recours accru au dispositif et la hausse de l'activité réduite décalent la sortie du chômage des personnes concernées, augmentant ainsi la durée d'inscription au chômage et provoquant donc un effet neutre pour les dépenses de l'assurance chômage : la hausse bénéfique du nombre d'heures travaillées est compensée par le décalage de la sortie au chômage dans le temps.
- La baisse du taux de taxation implicite des revenus d'activité aurait tendance à augmenter les dépenses de l'assurance chômage.

QUEL RÔLE JOUE L'INFORMATION POUR INCITER LES CHÔMEURS À SUIVRE DES FORMATIONS ?

Malgré des dépenses publiques importantes dans la formation professionnelle des chômeurs, les leviers permettant d'encourager les inscriptions en formation ne sont pas suffisamment cernés. Des chercheuses ont réalisé une expérience de terrain pour observer les réactions des chômeurs lorsque des informations sur les formations leurs étaient transmises.

Le constat est sans appel pour les personnes peu qualifiées sur le marché du travail : le taux de chômage de cette catégorie de population est très élevé. Ce phénomène s'observe dans l'ensemble des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et la France ne fait pas figure d'exception. Dans l'Hexagone, en 2021, le taux de chômage des personnes sans diplôme a atteint 14,4 % d'après l'Insee, soit presque deux fois plus que la moyenne nationale (7,9 %).

DES DÉPENSES PUBLIQUES IMPORTANTES DANS LA FORMATION

Pourtant, pour inverser cette mauvaise tendance, les pouvoirs publics ont lancé plusieurs programmes pour promouvoir la formation professionnelle auprès des chômeurs. En 2018, le Plan d'Investissement dans les Compétences a été doté de 15 milliards d'euros sur une période de cinq ans. Quelques années plus tôt, en 2015, l'État a lancé un plan visant à doubler le nombre de formations à destination des chômeurs pour atteindre un million de formations proposées. Au total, chaque année, environ 4 milliards d'euros d'argent public sont consacrés à former les personnes en recherche d'emploi. Toutefois, les motivations de ces dernières à se former sont mal identifiées, ce qui peut créer des freins à l'entrée en formation professionnelle.

LA FORMATION N'EST PAS BIEN PERÇUE PAR LES CHÔMEURS

Il faut dire que le système de la formation professionnelle des chômeurs est complexe et s'apparente à un casse-tête : les informations, lorsqu'elles existent, sont diffuses et les interlocuteurs peuvent être

multiples. Il n'est donc pas facile pour les chômeurs de chercher, trouver et suivre une formation. « *Nous supposons que les barrières informationnelles concernant l'inscription en formation sont importantes pour les demandeurs d'emploi, à la fois en termes de financements, de démarches administratives et de futures opportunités de retour à l'emploi* », affirme Esther Mbih. Et ces hypothèses ont été confirmées lorsqu'Esther Mbih et sa co-autrice Aïcha Ben Dhia ont débuté leurs travaux de recherche sur ce sujet. Ainsi, avant le démarrage de leur expérience aléatoire de terrain, elles ont procédé à une enquête en ligne pour connaître la perception des chômeurs à l'égard des formations. D'après les résultats de ce sondage, un tiers des répondants a estimé que leurs allocations chômage allaient diminuer ou être suspendues s'ils s'inscrivaient à une formation ; la moitié pensait que les formations proposées par Pôle emploi étaient payantes et que les démarches administratives étaient trop complexes ; enfin, plus d'un quart a affirmé qu'une formation n'augmenterait pas leur probabilité de retrouver un emploi. « *Les demandeurs d'emploi manquent d'informations sur les formations, en particulier sur les possibilités de financement de la part d'organismes publics. Nous avons donc voulu savoir si l'envoi d'informations spécifiques sur les formations à des demandeurs d'emploi pouvait avoir un impact sur des demandes de renseignements ou des inscriptions en formation* », souligne Esther Mbih.

DES INFORMATIONS ENVOYÉES PAR COURRIELS

En partenariat avec Pôle emploi et l'Afpa (Agence nationale pour la Formation

D'après [Do informational frictions affect enrollment in public-sponsored training? Results from an online experiment](#), écrit par Aïcha Ben Dhia et Esther Mbih, ainsi qu'un entretien avec cette dernière.



Après un doctorat en économie obtenu à l'Institut Polytechnique de Paris fin 2020, **Esther Mbih** est postdoctorante à l'University of Turku (Finlande). Ses recherches portent sur l'économie du travail et l'évaluation des politiques, avec des approches à la fois comportementales et empiriques, en particulier sur le processus de décision des demandeurs d'emploi.

Méthodologie

Les chercheuses ont conduit une expérience aléatoire de terrain, en partenariat avec Pôle Emploi et l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes), pour estimer les leviers informationnels sur les formations professionnelles qui peuvent inciter les chômeurs à en suivre. Pour ce faire, elles ont constitué six groupes de personnes à partir d'un échantillon de 60 000 chômeurs. Sur ces six groupes, un groupe de contrôle n'a pas reçu d'information sur les formations, tandis que les cinq autres ont reçu plusieurs types d'informations différentes. Puis, elles ont comparé les impacts relatifs des informations entre les différents groupes sur les taux d'appel à l'Afpa et les inscriptions à des formations, en effectuant des régressions linéaires, avant d'analyser leurs résultats.

« Le système de la formation professionnelle des chômeurs est complexe et s'apparente à un casse-tête »

Professionnelle des Adultes), les deux chercheuses ont donc constitué six groupes à partir d'un échantillon de 60 000 chômeurs. Le premier groupe a reçu un e-mail standard indiquant que des places étaient toujours disponibles dans certaines formations de leur région, avec le contact de l'organisme proposant la formation ; le deuxième groupe a reçu l'e-mail standard avec des informations additionnelles sur la gratuité de la formation et sur le maintien des indemnités chômage durant son suivi ; le troisième groupe a reçu l'e-mail standard et des informations concernant la simplification des procédures d'inscription ; le quatrième groupe a reçu l'e-mail standard et des informations sur les opportunités économiques de retour à l'emploi liées à la formation ; le cinquième groupe a reçu l'e-mail regroupant toutes les informations précédentes ; enfin, le sixième groupe n'a reçu aucun e-mail et a servi de groupe de contrôle de l'expérimentation. « Ce canal de communication est intéressant, a priori, en termes de coûts et de bénéfices, car il ne coûte pas cher et peut avoir un impact sur le comportement des demandeurs d'emploi », précise Esther Mbih.

En analysant leurs résultats dans le premier groupe (groupe de contrôle avec e-mail standard), les chercheuses ont observé que le taux d'appel à l'Afpa était très faible, de

l'ordre de 0,5 % de l'échantillon de départ. Quant aux inscriptions en formation, l'impact de l'e-mail a été nul, peut-être à cause d'une faible attractivité des formations aux dates proposées. Malgré ces résultats, certains e-mails ont mieux fonctionné que d'autres. « L'e-mail indiquant des informations sur les opportunités de retour à l'emploi liées à la formation a entraîné un doublement du taux d'appel des demandeurs d'emploi à l'Afpa. Et celui informant sur les facilités des démarches d'inscription a permis d'augmenter le taux d'appel de 70 % », détaille Esther Mbih. Si le changement de comportement des chômeurs a été relativement faible après la réception des e-mails, les chercheuses ont souhaité en savoir plus en analysant l'hétérogénéité des différents groupes. « Les demandeurs d'emploi qui appellent le plus l'organisme de formation sont en moyenne plus éduqués. Ils bénéficient probablement déjà d'un certain nombre d'informations concernant la formation, et nos e-mails ont agi comme un effet de rappel de ces informations, plutôt que comme une mise à jour de leurs croyances sur la formation », conclut la chercheuse, qui poursuit ses recherches sur ce sujet en se concentrant également sur les contraintes comportementales (motivation, satisfaction, auto-efficacité...) agissant sur la demande de formation des chômeurs. ●

À retenir

- Les chômeurs sont peu informés sur les formations professionnelles.
- Communiquer sur les opportunités économiques de retour à l'emploi liées à une formation engendre un doublement du taux d'appel des chômeurs aux centres de formation. Communiquer sur la facilité de s'inscrire à des formations augmente le taux d'appel de 70 %.
- Les analyses complémentaires suggèrent que les effets positifs observés sur les taux d'appel de certains chômeurs aux centres de formation ne sont pas dus à un changement de leurs croyances, mais au fait qu'ils étaient plus intéressés par ce type d'informations que les autres.

COMMENT ORIENTER D'AVANTAGE LES DÉCROCHEURS SCOLAIRES VERS LES MISSIONS LOCALES ?

En dépit de nombreux dispositifs publics, notamment les missions locales, la catégorie des jeunes âgés de 15 à 24 ans constitue le parent pauvre sur le marché du travail en étant la plus touchée par le chômage en France. La situation est encore plus difficile pour ceux ayant quitté l'école avant l'obtention d'un diplôme où un grand nombre ne sont ni en emploi ni en formation. Un chercheur a conduit une étude de terrain pour évaluer les moyens de les orienter vers des missions locales.

Les difficultés françaises pour insérer certaines catégories de la population sur le marché du travail, en particulier les jeunes de 15 à 24 ans sont récurrentes pour ne pas dire structurelles. De fait, au premier trimestre 2022, 16,3 % de cette classe d'âge était au chômage. Certes, ce nombre a baissé de 4,5 points par rapport aux trois premiers mois de l'année 2021 et même de 5,2 points par rapport au dernier trimestre 2019 d'après l'Insee, mais il reste tout de même particulièrement élevé en comparaison aux pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Ainsi, dans l'OCDE, le taux de chômage des jeunes a atteint en moyenne 11,1 % au premier trimestre 2022, soit une différence significative avec l'Hexagone. Pour compléter ce tableau peu reluisant, les jeunes sans emploi ni en formation (connu sous l'acronyme anglais *NEET* qui signifie *Not in Education, Employment or Training*), âgés de 15 à 29 ans (selon la catégorie d'âge retenue par l'Insee) ont atteint 11,8 % au cours de la même période en France. Toutefois d'après des données de l'OCDE datant de 2020, 19 % des jeunes de 20 à 24 ans étaient sans emploi ni en formation en France. La situation est encore plus alarmante pour ceux sortis du système scolaire sans aucun diplôme où en 2021, 44,6 % des jeunes en France étaient au chômage un à quatre ans après avoir quitté l'école d'après l'INSEE. Si les classes d'âges et les chiffres diffèrent d'un organisme à un autre sur le poids des jeunes en situation de « *NEET* », ils sont clairement élevés. Et selon un rapport du Sénat publié en juillet 2021, ce sont près d'un million de jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation. Or, en dépit de ces mauvais résultats, la France est censée proposer des dispositifs de formation aux jeunes de moins

de 30 ans dans les quatre mois qui suivent leur sortie du cursus scolaire ou de leur perte d'emploi, dans le cadre de la Garantie renforcée pour la jeunesse recommandée par l'Union Européenne.

L'IDENTIFICATION DES JEUNES DÉCROCHEURS N'EST PAS SIMPLE

« *La France n'a pas de bons résultats en matière d'insertion des jeunes, surtout pour les décrocheurs scolaires, sur le marché du travail ou dans des dispositifs de formation* », constate Jérémy Hervelin, qui poursuit : « *Sur le plan académique, il existe très peu d'études quantitatives et d'informations permettant de savoir comment les jeunes décrocheurs s'adressent à des dispositifs publics pour les orienter vers des formations ou des emplois* ». Dans un contexte où les décrocheurs scolaires se retrouvent, pour beaucoup d'entre eux, sans emploi ni en formation, il n'est pas toujours facile de les identifier et donc de les accompagner. Il est vrai que ces jeunes de moins de 25 ans doivent s'inscrire à Pôle Emploi, contacter une mission locale ou d'autres organismes publics comme Les Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO). Dans le cas contraire, ils peuvent passer sous les radars et rester dans leur situation précaire de décrocheur. Dès lors, comment les identifier ? « *L'une des idées est de se servir de la Journée de défense et citoyenneté (JDC) qui est obligatoire pour les jeunes à partir de 16 ans jusqu'à leurs 25 ans selon les cas. Lors de cette journée, les jeunes décrocheurs sont identifiés par les militaires, qui les sensibilisent à différentes options possibles : l'armée, les lycées professionnels, les missions locales ou encore les Établissements pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE)* », souligne Jérémy Hervelin.

D'après [Directing Young Dropouts via SMS: Evidence from a Field Experiment](#), écrit par Jérémy Hervelin, ainsi qu'un entretien avec ce dernier.



Jérémie Hervelin est chercheur associé à la chaire Sécurisation des parcours professionnels. Il a obtenu son doctorat en sciences économiques à l'Institut Polytechnique de Paris en 2020 et est chercheur postdoctoral à CY Cergy Paris Université depuis 2021. Il travaille sur les transitions école-emploi en France. Il cherche, en particulier, à évaluer l'efficacité des politiques publiques destinées à insérer les jeunes, encore en étude ou sortis du système éducatif, diplômés ou non, sur le marché du travail.

Méthodologie

Le chercheur a mené une expérience aléatoire de terrain, dite expérience contrôlée, pour évaluer la pertinence d'envoyer des SMS auprès des jeunes décrocheurs scolaires afin de les encourager à se rendre dans des missions locales. À partir d'un fichier du ministère des Armées, transmis au ministère du Travail, il a extrait une sous-liste de décrocheurs scolaires identifiés durant la journée de la citoyenneté. Ensuite, il a confronté son échantillon à une base de données des missions locales pour détecter les jeunes qui ne sont jamais allés dans ces agences. Puis, à l'aide d'un algorithme de distance, il a attribué à chaque jeune décrocheur, la mission locale la plus proche de son domicile. Enfin, il a envoyé des SMS à des jeunes associés aux groupes de traitement de manière aléatoire, avant d'effectuer des comparaisons de moyenne entre les groupes de traitement et le groupe de contrôle (sans SMS), par le biais de régressions linéaires et de tests de significativité.

UN PROTOCOLE EXPÉRIMENTAL POUR IDENTIFIER ET CONTACTER DE JEUNES DÉCROCHEURS

Sur la base du fichier du ministère des Armées dans lequel des jeunes décrocheurs ont été identifiés et leurs numéros de téléphone renseignés, le chercheur a recoupé cette base de données avec celles des missions locales pour détecter les jeunes qui n'ont jamais été dans ce type de structure. Après cette étape, il a constitué un échantillon de 4457 décrocheurs dont 3 540 ont été contactés par SMS entre le 6 mars et le 17 juillet 2019. « L'envoi de SMS aux jeunes est un moyen de communication simple et peu coûteux. Par ailleurs, quelques articles de recherche ont estimé que les jeunes étaient sensibles au langage moins formel des SMS (style direct, tutoiement etc.) », précise Jérémie Hervelin. Ce dernier a ainsi constitué trois groupes de jeunes. Le premier groupe de contrôle (20 % de l'échantillon) n'a pas reçu de SMS. Le deuxième groupe de même taille a reçu un SMS au style de langage formel indiquant l'adresse postale de la mission locale la plus proche de leur domicile. Quant au troisième groupe (60 % de l'échantillon), il a été subdivisé en trois sous-groupes où les jeunes ont reçus un SMS de formes différentes avec un style de langage informel et une information supplémentaire : le premier contenait la distance en kilomètres entre la mission locale la plus proche et le domicile du jeune ; le deuxième comportait le nombre de jeunes inscrits le mois d'avant dans la mission locale ; le troisième cumulait les deux informations précédentes.

LES RÉSULTATS ANALYSÉS GRÂCE AUX DONNÉES DES MISSIONS LOCALES

Une fois que les SMS ont été envoyés aux groupes de traitement, le chercheur a analysé ses résultats grâce aux données des missions locales pour mesurer l'effet des SMS sur les inscriptions dans les missions locales. « En moyenne 20 % des jeunes décrocheurs, qui n'ont jamais eu de contact avec une mission locale avant la JDC, vont dans une mission locale dans l'année qui suit la JDC. Dans les résultats de l'expérimentation, il n'y a pas eu de différence entre les groupes de traitement recevant des SMS et le groupe de contrôle qui n'en a pas reçu. Il y a même un effet légèrement négatif des SMS informels », détaille Jérémie Hervelin. Comment interpréter alors ces résultats ? « Le SMS semble être un moyen trop léger pour être efficace. D'autres modes de communication pourraient être plus performants dans la mesure où des recherches en économie comportementale montrent qu'il est important de bien expliciter les gains et les coûts associés à une action. Surtout dans une situation où les barrières des jeunes vis-à-vis des organismes publics sont mal cernées », analyse le chercheur, avant de conclure : « Peut-être qu'il est aussi rationnel pour les jeunes de ne pas se rendre dans des missions locales. Il existe peu d'informations sur les performances individuelles de chaque mission locale, ce qui peut créer un décalage entre les attentes anticipées des jeunes et l'aide qu'ils peuvent effectivement recevoir. La mise en place d'indicateur pourrait être une option intéressante ».

Il est vrai que les dispositifs d'évaluation des missions locales sont peu nombreux, en particulier sur l'efficacité des conseillers à insérer les jeunes dans l'emploi. Et pour l'heure, il existe seulement des données agrégées sur les actions des missions locales à l'échelle du territoire, qui ont tout de même reçu 1,2 million de jeunes en 2021... ●

À retenir

➤ Le SMS est un moyen de communication peu efficace pour informer les jeunes décrocheurs scolaires sur les dispositifs publics disponibles.

➤ Il reste beaucoup de travail à effectuer pour identifier les barrières structurelles (niveau de vie, état de santé...) et psychologiques (motivations, attentes...) des décrocheurs scolaires à l'égard des dispositifs publics.

➤ La disponibilité d'indicateurs de performances sur les différents dispositifs publics pour mieux informer les jeunes décrocheurs serait pertinente.

